

DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE DANSE
EXAMEN D'APTITUDE TECHNIQUE
OPTIONS : CLASSIQUE, CONTEMPORAINE ET JAZZ
SESSION 2021

CENTRES ORGANISATEURS DE L'EXAMEN		
ESMD HAUTS-DE-FRANCE- LILLE	ISDAT de TOULOUSE	PESMD de BORDEAUX- NOUVELLE-AQUITAINE-
pour les candidats domiciliés en région Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire,, Île-de-France, Hauts-de-France, Normandie, dans les régions d'Outre-mer, et hors territoire national.	pour les candidats domiciliés en région Corse, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes	pour les candidats domiciliés en région Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Pays-de-la-Loire.
RENOI DES DOSSIERS D'INSCRIPTION		
ESMD HAUTS-DE-FRANCE- LILLE	ISDAT de Toulouse	PESMD de Bordeaux-Nouvelle- Aquitaine
E.A.T. Rue Alphonse Colas 59000 LILLE Tel : 03 28 36 67 96 / 03 20 23 64 93 shanebutt@esmd.fr http://www.esmd.fr	E.A.T. 12, place Saint-Pierre 31000 TOULOUSE Tel : 05 31 47 19 42 service.eat@isdat.fr http://www.isdat.fr	E.A.T. 19 rue de Monthyon 33800 BORDEAUX Tel : 05 56 91 36 84 eatienza@pesmd-bordeaux-aquitaine.com http://www.pesmd-bordeaux-aquitaine.com
LIEU D'EXAMEN		
<u>Classique, contemporain et jazz</u>	<u>Classique, contemporain et jazz</u>	<u>Classique, contemporain et jazz</u>
École de danse de l'Opéra National de Paris 20, Allée de la danse 92000 NANTERRE	<u>Classique</u> : Conservatoire Darius Milhaud 380 Avenue Mozart 13100 Aix-en-Provence <u>Contemporain et jazz</u> : École nationale de danse de Marseille 20 bd de Gabès 13008 MARSEILLE	<u>Jazz</u> : Conservatoire de Bordeaux Jacques Thibaud (CRR) 22 Quai Sainte-Croix 33800 BORDEAUX <u>Classique et contemporain</u> : PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine 19, rue de Monthyon 33800 BORDEAUX

Dates d'examen

du 15 au 22 mars 2021 (envoi des vidéos)

Renseignements et retrait du dossier d'inscription auprès de la direction régionale des affaires culturelles du lieu de domiciliation du candidat.

Clôture des inscriptions: 8 février 2021

DOSSIER A RETOURNER AU CENTRE D'EXAMEN DONT RELÈVE LE CANDIDAT

Tout dossier incomplet au 8 février 2021, le cachet de la poste faisant foi, ne pourra pas être pris en compte